



Communiqué de presse

**Signature de l'accord-cadre 2015 / 2017
en faveur de la création d'entreprise par les femmes
entre le secrétariat d'Etat chargé des Droits des femmes
et la Caisse des Dépôts**

Paris, le 5 février 2015.

Pascale Boistard, secrétaire d'Etat chargée des Droits des femmes, et Odile Renaud-Basso, directrice générale adjointe du groupe Caisse des Dépôts, ont signé ce jeudi 5 février au Salon des Entrepreneurs de Paris, un accord-cadre en faveur de la création d'entreprise par les femmes pour la période de 2015 à 2017.

Les deux partenaires, satisfaits des actions engagées ensemble depuis trois ans, ont décidé de renforcer et développer leur coopération en faveur de la création d'entreprise par les femmes.

Cet accord-cadre triennal prévoit de renforcer les 25 plans d'action régionaux déjà mis en œuvre, en relation avec les conseils régionaux et les différents acteurs locaux d'appui à la création d'entreprise et à l'accompagnement, impliqués sur ce sujet.

Un accent particulier sera mis sur des actions pour les créatrices situées en zone rurale et dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. Le développement de la création d'entreprises innovantes et la reprise d'entreprise par les femmes seront également soutenus en priorité.

D'autres axes viennent en complément : la formation, la sensibilisation, la communication, le développement d'outils financiers spécifiques, la fixation d'objectifs de croissance de la proportion de femmes entrepreneures accompagnées dans la réalisation de leur projet par les acteurs de la création d'entreprise.

Contacts presse

*Cabinet de Pascale Boistard - 01 40 56 75 78 – cab-ddf-presse@femmes.gouv.fr
Groupe Caisse des dépôts : 01 58 50 40 00 – mjid.el-guerrab@caissedesdepots.fr*